
Bulletin de l'instruction primaire. Seine-Inférieure. Année 1951.

Numéro d'inventaire : 2004.01231 (1-4)

Type de document : texte ou document administratif

Imprimeur : Les Affiches de Normandie

Date de création : 1951

Collection : Bulletin de l'Instruction primaire de la Seine-Inférieure

Description : 4 livrets agrafés, pages jaunies et parfois déchirées.

Mesures : hauteur : 215 mm ; largeur : 140 mm

Notes : 4 bulletins non reliés : - 2004.1231 (1) : Bulletin n°1 (janvier-juin 1951), 66 pages. -

2004.1231 (2) : Bulletin n°2 (1951) : Sujets proposés aux examens de 1951, 92 pages. -

2004.1231 (3) : Bulletin n°3 (1951), 84 pages. - 2004.1231 (4) : Classement des instituteurs et institutrices publics titulaires et stagiaires du département de la Seine-Inférieure au 1er janvier 1951, 80 pages.

Mots-clés : Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 322

Commentaire pagination : 66+92+84+80

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SEINE-INFÉRIEURE



BULLETIN DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE

N° 1 — JANVIER - JUIN 1951

N° de Téléphone de l'Inspection Académique : R1 63.75

Le Bulletin appartient à l'école et non à l'Instituteur qui en devra remettre la collection complète à son successeur et la présenter à chaque visite de l'Inspecteur primaire. Il devra être communiqué à MM. les Instituteurs adjoints, à MMmes les Institutrices adjointes.

SOMMAIRE

1°) Partie Générale

Accidents survenant au cours de séances d'éducation physique et sportive	3
Accidents du travail des personnels titulaires. Versement des prestations	4
Centres de rééducation des hémiplegiques	6
Cinéma scolaire — Arrêté du 8 février 1951	7
Concours de recrutement des E.N. — Examen médical (Circulaire du 17 mai 1951 — Extraits des circulaires des 26 février 1951 et 25 avril 1930)	11
Enseignement post-scolaire agricole (organisation et fonctionnement des centres d'enseignement	23
Indemnité de logement aux Instituteurs : Barème départemental fixant le taux de l'indemnité à compenser	27
Indemnités pour frais de déménagements et pour changement de résidence	28
Institution d'un Musée Historique de l'Enseignement Français	28
Scolarité dans les Collèges techniques	29
Union Espérantiste française	31

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SEINE-INFÉRIEURE



BULLETIN DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE

N° 3 — 1951

N° de Téléphone de l'Inspection Académique : R1 63.75

Le Bulletin appartient à l'école et non à l'instituteur qui en devra remettre la collection complète à son successeur et la présenter à chaque visite de l'inspecteur primaire. Il devra être communiqué à MM. les instituteurs adjoints, à MMmes les institutrices adjointes.

SOMMAIRE

I. — PARTIE GÉNÉRALE

Allocation scolaire trimestrielle (Loi n° 51.1140 du 28-9-1951, décret n° 51.1395 du 5-12-1951, circ. minist. du 5-12-1951).	3
et Circulaire ministérielle du 15-1-52	63
Amnistie — Droits à pension (Décret n° 51.1430 du 13-12-1951).	10
Amnistie — Droits à pension (Circulaire n° 3-1 B/6 du 10 janvier 1952)	12
Bi-centenaire de l'Encyclopédie (Circ. minist. du 27-12-1951).	16
Bonification d'ancienneté aux personnes ayant pris une part active dans la Résistance (Loi n° 51.1124 du 26-9-1951).	17
Cinéma	21
Certificat d'Etudes pour Adultes (Circ. minist. n° 215 du 13 décembre 1951)	22
Films interdits aux mineurs de 16 ans (Circ. du 24-10-1951, Jeunesse et Sports)	24
Films d'enseignement et d'éducation (Attribution du visa), (Arrêtés des 11-7-1951 et 14-12-1951)	27
Fouilles archéologiques (Réglementation des) (Circ. minist. du 19-11-1951)	29
Heures supplémentaires effectuées par des instituteurs pour le compte et à la demande des départements et des Communes (Circ. minist. du 7 nov. 1951, 1 ^{er} degré, 5 ^e bureau).	31
Œuvres scolaires, post-scolaires et péri-scolaires (Instituteurs affectés dans...), (Circ. minist. du 10-9-1951, 1 ^{er} degré, 4 ^e bureau)	32

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SEINE-INFÉRIEURE



BULLETIN DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE

N° 2 - 1951

N° de Téléphone de l'Inspection Académique : R1 63.75

Le Bulletin appartient à l'école et non à l'Instituteur qui en devra remettre la collection complète à son successeur et la présenter à chaque visite de l'Inspecteur primaire. Il devra être communiqué à MM. les Instituteurs adjoints, à MMmes les Institutrices adjointes.

SUJETS

proposés aux examens

de

1951

*21/11 21/11 cours en que
1. arabe - L
1/11 1 - cours
L,*

